



Le Tolvérien

N°40

Décembre 2010



La Mairie



Le Dossier



Les Associations



La Culture



Pratique

Meilleurs Vœux



Bernard Moreau

NOTRE EXPÉRIENCE POUR VOUS

www.bernardmoreau.com

BERNARD MOREAU - ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
ZE MA CAMPAGNE | 16000 Angoulême | Tel : 05 45 61 13 88 | Fax : 05 45 61 51 65



EDITO

Chers Tolvériens,

Le mois de décembre est une période particulièrement intense, nous faisons le bilan de l'année écoulée et établissons les priorités et projets pour 2011. C'est également avec plaisir que nous cédon à la tradition des festivités de fin d'année et nous aurons de nouveau une pensée pour ceux qui ne pourront partager ces moments de chaleur en famille.

2011 est une année importante pour le développement de Touvre. En effet, notre commune verra la mise en place du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) mais également et surtout la concrétisation de l'aménagement de l'ancienne gare. Nous devons encore patienter quelques mois avant l'aboutissement de ces importants dossiers !

Je peux vous assurer que l'équipe municipale reste très active et est toujours mobilisée pour améliorer la vie quotidienne de chacun; toutefois les finances doivent suivre et nous devons rester très vigilants en particulier sur les dépenses de fonctionnement (dépenses énergétiques, de personnel ...).

Je veux, envers et contre tout, garder l'optimisme indispensable pour gérer au mieux «Touvre». Certes, rien n'incite à l'euphorie, mais nous ne faiblirons pas sur les investissements nécessaires aux besoins d'une population en pleine expansion.

Pas à pas nous faisons évoluer notre commune dans un souci permanent d'équilibre et de respect. Vous pouvez le constater chaque jour.

Nous affirmons notre volonté de proximité avec les Tolvériens par notre disponibilité à vous écouter, par nos visites de quartiers, au plus près du terrain et de ce que vous attendez en essayant de défendre au mieux vos intérêts et ceux de notre commune.

Le tout nouveau « Touvr'Express... », concis et simple, vous renseignera régulièrement sur les travaux et aménagements en cours, chaque mois.

Je ne peux terminer sans évoquer le civisme ou plus exactement le manque de civisme de certains, que ce soit en terme de salubrité (encombrants sur la voie publique..) ou de sécurité (vitesse ...); chacun doit se sentir responsable et respectueux des règles collectives. C'est un appel à chacun d'entre nous pour qu'ensemble nous améliorions notre vie quotidienne, pour que Touvre soit une commune de partage et d'échange, une commune où il est agréable de vivre.

Je veux aussi souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes et par avance vous exprimer tous mes vœux de réussite pour certains, de chance pour d'autres, ou tout simplement de joies quotidiennes pour le plus grand nombre. D'ores et déjà je vous invite le 15 janvier prochain à venir partager la galette des rois après des vœux que je tiens à vous exprimer de vive voix.

Bonne année 2011.

Bien à vous, votre Maire
Brigitte BAPTISTE

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

► Conseil Municipal du 05 JUILLET 2010 :

Subvention complémentaire à l'épicerie sociale de l'Isle d'Espagnac

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'accorder une subvention complémentaire de 150 € au Collectif de l'épicerie sociale de l'Isle d'Espagnac.

Subvention complémentaire à la Caisse des écoles

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de verser une subvention complémentaire de 700 € à la Caisse des écoles de Touvre.

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle de sports et d'une partie de l'école primaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
- accepte la mise à disposition de la toiture de la salle des sports et d'une partie de l'école communale (cadastrée AH n°6) à la Société SOLADORE pour une durée de 20 ans, ainsi que de la redevance afférente à cette mise à disposition.

- mandate Madame le Maire pour signer la convention.

Renégociation de deux emprunts auprès de la BCME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le re-étalement de la dette auprès de la BCME aux conditions financières suivantes :

- remboursement anticipé sans pénalités des 2 emprunts contractés, l'un en 2004 d'un montant de 300 000 € sur 15 ans, et l'autre en 2007 d'un montant de 80 000 € sur 15 ans.

- nouvel emprunt d'un montant de 273 560 € (représentant le capital restant dû des 2 emprunts précédents), taux 4,34 %, durée 30 ans.

Arrêt du projet PLU

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'arrêter le projet de PLU de la Commune de TOUVRE. Le projet de PLU sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées.

Tarifs de garderie périscolaire

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, décide de fixer les tarifs de garderie comme suit :

- Une somme forfaitaire mensuelle, payable par avance, fixée à :

- pour 1 enfant : 12,50 €/mois

- pour 2 enfants : 20 €/mois

- pour 3 enfants : 25 €/mois

- une somme de 1 € par jour et par enfant, payable chaque fin de mois pour la garderie occasionnelle exceptionnelle.

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} septembre 2010.

Arrêté visant à veiller au nettoyage des trottoirs par les riverains

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le projet d'arrêté concernant le nettoyage des trottoirs par les riverains.

► Conseil Municipal du 07 SEPTEMBRE 2010 :

Ancienne gare de Touvre - présentation de l'avant projet sommaire (APS et demandes de subventions)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve l'APS qui lui a été présenté et autorise Madame le Maire à déposer des demandes de subventions à tous les organismes susceptibles d'aider la commune à financer cette opération (Europe, Etat, Région, Département).

Ancienne gare - compte rendu de la commission d'appel d'offres pour la mission de sécurité protection santé et la mission de contrôle technique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir les cabinets Alpes Contrôles et APMS 16 pour ces deux missions. Coût estimé 7 821,92 € HT

Demande de subvention pour la végétalisation d'une friche industrielle sur le site de l'ancienne gare dans le cadre du plan régional de l'arbre.

Adopté à l'unanimité

Achat des anciens fours à chaux

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'acquérir les anciens fours à chaux (propriété du Conseil Général de la Charente). Coût : 13 000 €.

Le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour négocier et contracter un emprunt pour cette somme auprès de l'organisme bancaire qui fera la meilleure offre.

► Conseil Municipal du 21 OCTOBRE 2010 :

Chantier d'insertion

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 1 abstention, décide de participer au chantier d'insertion 2010 – 2012.

Personnel communal

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année

2010 l'indemnité d'administration et de technicité pour les agents titulaires ou stagiaires et d'augmenter de 50 € l'indemnité de base correspondant à chaque grade au prorata du nombre d'heures hebdomadaires effectuées.



► Conseil Municipal du 18 NOVEMBRE 2010 :

Projet d'aménagement de la gare - avant projet définitif

Le Conseil Municipal demande au maître d'œuvre d'apporter des modifications au Projet d'Aménagement Définitif présenté par Monsieur FOULON, Maître d'œuvre.

Projet d'aménagement de la gare - réalisation d'un emprunt

- Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole, présentant les caractéristiques suivantes :

* montant : 850 000 €

* durée : 25 ans

* taux : 3,45 %

* échéances trimestrielles

* prêt à taux fixe

Projet d'aménagement de la gare - réalisation d'une étude de sols.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Cabinet COULAIS pour un montant estimatif de 3 970 € HT soit 4 748,12€ TTC

Projet d'aménagement de la gare - ouverture d'un budget annexe et assujettissement à la TVA

Le Conseil Municipal décide :

- de créer un Budget Annexe pour la création du pôle commercial, artisanal et médical, à compter du 1^{er} janvier 2011
- d'assujettir ce budget à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

- d'intégrer au Budget Annexe qui sera créé les dépenses déjà effectuées qui se rattachent à cette opération (achat de la gare, travaux d'assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux du maître d'œuvre,...)

Affaire Terrade.

Après avoir rappelé que Monsieur TERRADE a intenté une action en justice à l'encontre de la Commune, Madame le Maire informe que ce dernier souhaite se désister de son action. Le Conseil Municipal, considérant qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Commune de poursuivre cette affaire, décide d'accepter le désistement de Monsieur TERRADE.



Un Noël "écologique" !

Quoi de plus écolo que des guirlandes sans lumières, simplement du bois ! Nous avons adopté depuis deux ans, une démarche environnementale engagée sur l'ensemble de la commune. L'occasion d'embellir nos rues ne fait pas exception à cette volonté, avec des décorations écologiques aux couleurs de Noël.

La Municipalité remercie très chaleureusement M. et M^{me} BLATTEAU qui ont confectionné les bougies, sapins et autres décorations que vous pouvez retrouver sur les guirlandes et devant la Mairie. Leur savoir-faire et leur investissement ont largement contribué à déployer sur notre commune une atmosphère chaleureuse et conviviale.



Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

L'Accueil Loisirs Enfants (ALE) a proposé aux 6 -11 ans de très nombreuses activités :

- découverte de l'Afrique, l'Amérique et l'Asie sous plusieurs formes : des ateliers de danse et une production collective «Flash Mob», des activités manuelles et sportives,
- découverte du Moyen-Age,
- sensibilisation à l'environnement,
- découverte de la Science avec sorties thématiques (Futuroscope ...),
- partenariat avec la maison de retraite des Ecureuils autour du potager, de la lecture et du jeu
- découvertes culturelles et artistiques avec réalisation d'un film d'animation et d'une pièce de théâtre.

Les 3-6 ans ont eu des animations sur le pain, le théâtre, le Far West, des ateliers

culinaires, des ateliers de motricité et ont vécu les Olympiades de l'ALE.

En moyenne l'ALE a accueilli à la journée 104 enfants en juillet et 68 en août dont 15 (moins de 6 ans) et 17 (plus de 6 ans) petits tolvériens sur ces 2 périodes.

De plus, sept de nos adolescents ont participé en juillet et août aux activités spécifiques de l'Animation Jeunesse en particulier les séjours sur les thématiques suivantes :

- découverte sportive en Périgord,
- découverte du Marais Poitevin,
- stage de surf à Biscarosse.

Le samedi 18 septembre l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'ALE a eu lieu en présence d'élus des quatre communes adhérentes du SIVU (l'Isle d'Espagnac, Ruelle, Mornac et Touvre).

Vie Municipale et Travaux

Conseil municipal des jeunes

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu le jeudi 14 octobre et officiellement installé par Madame le Maire le mercredi 20 octobre à 13 heures 30. Les nouveaux conseillers, au nombre de 12, sont élus pour 2 ans.

Elus de l'école des Sources :

Classe de CM1 : 4 conseillers

- Clarisse BUNLE - Louise CHARLET - Lou-Anne CHARRIER
- Shantala RENARD

Classe de CM2 : 4 conseillers

- Paula CHEMINADE - Axelle GRELIER - Jérémy LAVAURE
- Clément LOVITON

Elus du Collège Norbert Casteret de Ruelle.

Classe de 6^{ème} : 4 conseillers

- Axel BRAULT - Corentin CHABAUD - Tom CROSLAND
- Amandine HARDOUIN

Cette année encore nous regrettons que certains jeunes, scolarisés hors secteur, n'aient pas répondu à la sollicitation qui leur avait été faite et n'aient pas fait acte de candidature. Les deux places qui leur étaient réservées ont été redistribuées sur l'école des Sources.

Lors de l'installation officielle, en présence de conseillers

adultes, Madame le Maire a chaleureusement félicité les nouveaux élus, leur a souligné les principales actions du précédent conseil et leur a expliqué les caractéristiques essentielles de leur mandat en tant que porte parole de l'ensemble de leurs camarades tolvériens.

La petite cérémonie s'est clôturée, tradition oblige, par un léger goûter avec boissons gazeuses et jus de fruits.



NOTE aux parents d'élèves

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous sommes, enfin, en mesure de reconduire l'aide aux devoirs pendant le temps de garderie scolaire à partir du lundi 3 janvier 2011, les lundi et jeudi de 16h45 à 18h00. Un grand merci aux dernières bonnes volontés.

UN POINT sur les travaux

Ce dernier semestre a, une nouvelle fois, été très riche en travaux sur notre commune.

La classe des CM1-CM2 a été entièrement rénovée pendant l'été (menuiseries extérieures, faux plafonds, isolation des combles, doublage des murs et radiateurs neufs) grâce à l'intervention de nos quatre agents communaux qui ont réalisé un beau chantier en un temps record.

Le carrelage d'une partie de la cantine a été repris, au titre de la garantie décennale, par l'entreprise qui avait réalisé les travaux à l'origine. Une intervention rapide, soignée et sans discussion qui mérite d'être signalée car cela n'est pas si courant.

La bâche du bassin d'eaux pluviales du lotissement de l'Angevine va, enfin, après une année de négociation, être entièrement refaite au titre de la garantie par l'entreprise qui l'a installée (travaux prévus au printemps).

Des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de pluie ont été réalisés dans le cimetière avant la Toussaint afin d'éviter des désagréments sur les sépultures situées dans la partie basse du cimetière.

Une zone de stockage des containers poubelles a été réalisée à Fourville, à la demande du Grand Angoulême, afin de sécuriser la collecte des déchets ménagers.

Un petit circuit vélo a été aménagé à l'aire de jeux (un projet proposé par le CMJ) et qui est cours de finition.

Enfin de nombreux ormes et ormeaux morts ont été abattus sur la commune, attaqués par la terrible graphiose qui ne leur laisse aucune chance !! Des replantations sont prévues notamment à proximité de la Lèche.

Enfin et malheureusement les employés communaux passent toujours beaucoup de temps à réparer les incivilités d'une minorité : table et bancs du pré de la Cure dégradés pour la seconde fois, plaque de l'aire de jeux arrachée au bout de 24 heures, portillon de l'aire de jeux cassé, vols de plantation, etc...

Surtout n'hésitez pas à contacter la mairie si dans votre rue ou votre quartier vous pensez qu'une amélioration est possible ou que des travaux doivent être entrepris; nous essayerons, dans la limite de nos moyens, d'y apporter une solution.

Aménagement de la gare

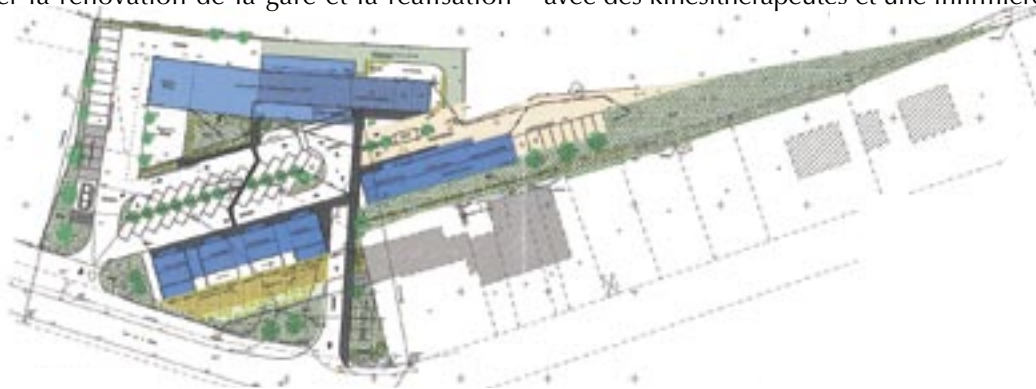


Doter Touvre d'un vrai centre-bourg, lieu de vie, de rencontres et d'animations qui corresponde à l'identité Tolvérienne est un besoin pour notre ville aujourd'hui. Cet aménagement permet à la Commune de proposer une offre commerciale et de services, de nature à répondre aux attentes des Tolévriens.

Ce projet d'un pôle commercial sur l'emplacement de l'ancienne gare de Touvre, évoqué au début de mandat, va donc enfin voir le jour. Le cabinet Gravière et Foulon, Architectes à Saintes, a été choisi pour assurer la rénovation de la gare et la réalisation

de nouveaux bâtiments basse consommation (BBC) à ossature bois.

L'ensemble très contemporain du pôle commercial comptera une surface marchande de 800 m² comprenant un boulanger-pâtisseries, une supérette, un marchand de fruits et primeurs, une coiffeuse et esthéticienne, une fleuriste, une agence immobilière, un home staging (mise en valeur d'un bien immobilier avant sa vente), un marché couvert. Pour compléter cette offre de services, nous avons également souhaité intégrer un pôle médical avec des kinésithérapeutes et une infirmière.



À l'extérieur, priorité sera donnée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. Il y aura une soixantaine de places de parking, des bornes pour véhicules électriques et une colonne enterrée pour le verre.

L'ensemble du projet est respectueux de l'environnement. Ainsi, béton désactivé, éclairage basse consommation,

récupérateur des eaux de pluie, bardage bois et teinture non polluante sont prévus. Ce lieu bénéficiera aussi d'un traitement paysager qui fera la part belle aux essences locales afin de privilégier une intégration la plus naturelle possible.

Vous pouvez dès à présent vous rendre à la Mairie aux heures d'ouverture pour découvrir les plans de ce projet.



Les Associations

Jeunesse Sportive de TOUVRE

La J S Touvre vous présente le nouveau bureau en place depuis le 18 juin 2010 :

Président : **Bruno RENON**

Vices présidents : **Jacky CHANGEUR, Jean François VIROULAUD**

Trésorière : **Stéphanie PELIGRI**

Secrétaire : **Pierrette RENON**

Secrétaire Adjointe : **Coralie BURNS.**

Le nouveau bureau remercie Jean Pierre Berlingaud pour son dévouement au sein du club depuis plusieurs années, également Sylvie MEIZE et Evelyne RAVENEL.

Le nouveau bureau souhaite redynamiser l'école de foot la saison prochaine, d'autres projets sont en cours, nous en parlerons sur le prochain Tolvérien.

Le foot loisirs est toujours actif le vendredi soir sous la houlette de Bruno MEIZE.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Enfants des sources

Comme chaque année, l'association des Parents d'élèves de l'école de Touvre (EDS), s'est réunie en Assemblée Générale le 28 septembre 2010 afin d'élire son nouveau bureau dont la présidente est Madame Lynda BRUNATO.

La nouvelle équipe s'est déjà mise activement au travail, en organisant avec succès un premier ramassage de vieux papiers et une belle bourse aux jouets.

Dans leur tête de nombreux projets et surtout de grands rendez vous pour tous les Tolvériens tel que : le loto du 5 février 2011, le carnaval la première quinzaine de mars, la chasse-au-trésor (le 8 mai

2011) pour découvrir avec les petits et les grands notre magnifique commune.

Comme pour toute association, les bonnes volontés sont les bienvenues.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Petit rappel des prochaines bennes :

Les 6 et 7 janvier 2011

Les 12 et 13 mars 2011

Les 4 et 5 juin 2011

Les 3 et 4 septembre 2011

Les 5 et 6 novembre 2011

Comité des fêtes et loisirs de Touvre

Le programme depuis mai 2010 a été très riche en animations.

Le comité, en coordination avec Angoulême Vélo Club et le club cycliste tolvérien, a d'abord organisé une course Ufolep ou une centaine de coureurs, sur trois départs, ont sillonné le circuit tolvérien et se sont partagés plus de 150 lots mis en jeu.

Christophe Grelier s'est distingué sur ses terres en première catégorie sous de chaleureux applaudissements.

Ensuite le comité, pour rassembler les ados de la commune, a organisé début juin une pizza - teuf dans la salle des fêtes où une quarantaine de jeunes de douze à dix huit ans avaient répondu présents.

Le 12 juin nous avons participé aux Tolvériades en tenant la buvette et en proposant grillades et frites pour le bonheur des visiteurs.

Fin juin notre traditionnel méchoui, le vingt huitième,

a réuni au Pré de la Cure trois cents personnes avec animations musicales et le concours de pétanque toujours autant apprécié.

Faute d'un nombre suffisant de convives nous avons dû annuler notre repas dansant prévu en septembre.

Dernière animation notre bric à brac début octobre où cette année le nombre d'exposants a nettement augmenté.

Nous avons participé les 3 et 4 décembre, avec d'autres associations tolvériennes et certaines de Mornac, au Téléthon où plusieurs animations ont eu lieu, effectuées dans les différentes salles municipales des deux communes.

Merci à tous ceux qui nous aident dans nos manifestations. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Au plaisir de vous voir sur nos prochaines animations.

Le comité des fêtes

Les Associations

Club Retour aux sources

Le club Retour aux Sources a participé **le samedi 12 juin** à la journée « Tolvériades » au Pré de la Cure en exposant tous ses travaux de peinture réalisés par les adhérents.

Le club a organisé une balade à bord de la Bélandre sur la Charente **le jeudi 17 juin** avec déjeuner pour tous les adhérents.

Nous avons arrêté les activités le jeudi 1^{er} juillet et les avons repris **le jeudi 2 septembre**.

La présidente

Marcheurs de Touvre

Les Marcheurs continuent leur bonhomme de chemin. La saison 2009-2010 s'est terminée comme d'habitude par la remise du Sabot de Bois-Blanc en prélude à un petit barbecue. C'est Henriette PERARD qui a été la plus assidue durant la saison. Elle reprend le Trophée pour un an.

Nous avons effectué notre sortie annuelle dans le Marais Poitevin en mai. Malgré la fraîcheur relative pour l'époque, après une marche au milieu des canaux et des marais, après un repas convivial, nous avons pu prendre un avant-goût de croisière ! Cette promenade en barque suscitera peut-être une vocation de navigatrice ou de navigateur ! Certain(es) s'était(ent) équipés(es) des accessoires indispensables, genre bouée !!!

Le mois de juin a aussi été marqué par l'Assemblée Générale Extraordinaire durant laquelle la majorité des adhérents a voté pour le non-renouvellement de la licence FFRP. Nous repartons cette saison avec un statut de club indépendant.

Le GMT a également participé aux Tolvériades 2010. Malheureusement la promenade proposée n'a pas eu le succès qu'elle méritait malgré les lots offerts par la Mairie pour le jeu-concours.

Après les vacances, nous avons démarré doucement pour nous remettre des fatigues de l'été.

Ce fut, la Balade des Oies Sauvages à Dirac en septembre, puis nous avons mis en route la « marche contre le Cancer » avec nos amis de Magnac. Si le record de participation et de collecte de 2009 n'a pas été atteint, nous avons tout de même pu remettre 1505 € à la Ligue contre le Cancer. Merci aux Tolvériens qui ont participé.

Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes de cœur le 8 octobre 2011 à Touvre pour battre le record ! CHICHE !

La sortie marquante d'octobre a été la randonnée dans les Monts de Blond. Le temps menaçant n'encourageait pas à sortir ce jour-là, mais les mordus étaient présents. Après un grand tour sur les collines boisées, nous avons été accueillis dans le Château des Ducs de Mortemart où nous avons déjeuné à l'abri. Reçus par l'Office du Tourisme de Mortemart, nous avons apprécié l'accueil chaleureux de nos voisins du Haut-Limousin (contactées par avance les sociétés de Chasse de Blond et de Mortemart avaient modifié pour nous leurs lieux de battue !).

Nous recommandons à tous la visite de cette région, en particulier Mortemart avec son château (ce n'est quand même pas Versailles), sa halle en bois, les vieilles maisons, les anciens couvents, l'église avec le rétable, des stalles sculptées vraiment magnifiques et en plus l'esprit de Madame de Montespan, l'illustre fille de la famille.

Dans les douves du château, certain(e) d'entre nous a cru apercevoir un être fabuleux qui était peut-être la Mandragore (un lointain cousin limousin du monstre du Loch Ness). Les collègues mal intentionnés parlent de carpes... Le mystère reste entier !

Il y aura d'autres sorties...

Si vous avez envie de marcher dans une ambiance sympathique, dans une bonne convivialité, rejoignez le Groupe des Marcheurs de Touvre. Vous pourrez allier l'esprit sportif sans l'exagération de la compétition, la découverte du patrimoine régional, et des actions d'entraide, le tout dans la bonne humeur.

Découvrez le GMT sur le site :

[http : //sites.google.com/site/marcheursdetouvre/](http://sites.google.com/site/marcheursdetouvre/)



Les Associations

Cyclo Club

La saison 2009-2010 se termine avec les couleurs de l'automne ; elle s'est achevée avec la randonnée organisée par le club du GOND-PONTOUVRE. Cette année le calendrier comptait pas moins de 14 randonnées UFOLEP plus le Tour de Charente comptant pour le challenge Départemental ; le Cyclo Club Tolvérien était représenté à chacune d'elle.

Randonnée des SOURCES le 21 Mars : 3 parcours étaient proposés aux participants avec respectivement 35, 63 et 75 km à travers côteaux et vallées.

Un ravitaillement bienfaiteur attendait les 334 participants. Cette année notre sortie interne nous a conduit dans les côteaux du Périgord Noir, nous étions assistés par nos dirigeants et notre sponsor, grand merci à eux.

Nous étions également présents aux Tolvériades avec un circuit d'adresse pour VTT.

Le club a participé aux Virades de l'Espoir à ST-YRIEIX.

Le classement UFOLEP du club est le suivant :

- 14^{ème} place au classement départemental,
- 2^{ème} place au classement de la participation

Nos sorties dominicales continuent avec un départ de la Mairie à 8H15, pour des parcours de 60 à 70 km.

Le Président Jean-Paul AMBLARD



Gymnastique volontaire

Après 2 mois de vacances la GV a repris le 6 septembre dernier ses activités : gym tonic, gym douce et step.

Le nombre grandissant des licenciés (150), qui nous place au 2^{ème} rang départemental après Cognac, nous a amenés à créer une séance supplémentaire le lundi soir, ce qui porte à 5 cours par semaine la possibilité de pratiquer notre sport favori dans un environnement convivial.

Diverses manifestations à thèmes ont été proposées la saison passée :

❖ Danse Country ❖ Soirée de Noël ❖ Soirée photos-crêpes
❖ Tai Chi Chuan ❖ Sortie en Gironde ❖ Rassemblement des 5 clubs de GV animés par Colette ❖ Promenade nocturne en forêt de Bois Blanc avec Charente Nature.

L'Assemblée Générale du 18 octobre a fait ressortir un bilan positif au niveau de la participation des adhérents, ce qui récompense une animatrice dévouée et dynamique.

Cette année, d'autres nouveautés viennent se rajouter (1 soirée sophrologie), des marches nordiques une fois par mois. Les cours sont désertés en hiver surtout la séance gym douce dont la moyenne d'âge est d'environ 70-75 ans.

Gym tonic : lundi de 17 h 45 à 18 h 45
ou 19 h 00 à 20 h 00
mercredi de 20 h 00 à 21 h 00

Gym douce : mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

Step : mercredi de 19 h 00 à 19 h 45

Contacts :

M^{me} Janine RAYMONDEAU - (05 45 68 79 64)

M^{me} Françoise THILLOU - (05 45 69 11 73)

M^{me} Colette MESLIER - (05 45 65 68 55)

PREMIERES QUENOTTES

Le 10 Juin **Premières Quenottes** a pu offrir aux enfants un spectacle « Le Petit Château ». Assistantes maternelles et bambins ont passé un moment magique. Pendant les beaux jours promenades, pique-nique et activités ont ponctué nos matinées. Nous avons participé aux Tolvériades où nous avons tenu



un stand goûter avec gâteaux, crêpes et glaces pour le plaisir des petits et des grands. Notre 2^{ème} videgrenier Spécial Enfants a eu lieu le 25 Septembre. Ce

fut une journée très conviviale. Nous avons demandé au Père Noël de passer nous voir avec cadeaux et friandises pour le bonheur des petits.

Nous remercions M^{me} Maïté CLOCHARD pour avoir été la présidente pendant les deux premières années. C'est M^{me} Nathalie CHARRIER qui a repris cette fonction.

Premières Quenottes vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le bureau.

Mon journal offert

Le 14 octobre, débute la deuxième saison de « Mon journal offert », grande campagne soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication, qui propose un abonnement gratuit au quotidien de leur choix pour les 18-24 ans.

Plus de 200 000 abonnements. Lancée en octobre 2009 par le ministère de la Culture et de la Communication l'opération « Mon journal offert », destinée à réconcilier



les jeunes avec la lecture de la presse, entame sa deuxième saison.

L'opération qui mobilise plus de soixante quotidiens français, a remporté l'an passé un remarquable succès auprès du public visé : les 18-24 ans.

Trois nouveaux quotidiens rejoignent l'opération qui s'est fixé un objectif de 210 000 abonnements pour cette édition

2010. Au total 59 titres de la presse quotidienne ont participé à l'édition lancée à la rentrée 2009. 62 titres participent cette année à l'opération. 15 millions d'euros sont mobilisés par le ministère de la Culture et de la Communication sur trois ans pour financer cette action.

Qui peut s'abonner ? Le projet Mon journal offert est destiné aux jeunes résidant en France, âgés de 18 à

24 ans au moment où ils s'abonnent. Les bénéficiaires de l'opération inscrits en saison 1 (octobre 2009 - mai 2010) ne peuvent prétendre au renouvellement de leur abonnement gracieux, dans le cadre de l'opération, en saison 2 (octobre 2010 - Janvier 2011).

En quoi consiste l'abonnement ? Chaque bénéficiaire recevra un jour par semaine pendant un an (soit en moyenne 50 numéros) un journal quotidien de son choix. Le jour d'abonnement sera le même toute l'année. Il est déterminé par le quotidien choisi.

Choisir son abonnement. Le site www.monjournaloffert.fr permet de bénéficier de l'offre « Mon journal offert » en seulement 4 étapes :

- Se localiser en inscrivant son adresse dans le champ prévu à cet effet
- Indiquer, à l'aide des menus déroulant, trois choix de titres souhaités
- Choisir un titre de presse quotidienne parmi ceux disponibles
- Remplir le formulaire d'abonnement

Afin de permettre la diffusion de l'opération, des outils de partage vers Facebook et Twitter sont présents sur le site. Les internautes pourront également inviter leurs amis à profiter de l'opération en envoyant un courriel. Pour compléter le dispositif digital, une page « fan Facebook » a été mise en place pour ouvrir un espace de discussion et de partage autour de la presse quotidienne, de son rôle et de ses objectifs aujourd'hui en France.

IDÉES de sorties

A partir du 2 janvier 2011, le Département offre l'accès à trois sites historiques charentais gratuitement le premier samedi après-midi de chaque mois (hors juillet et août) pour tous les visiteurs.

Ces sites publics, ouverts à l'année disposent d'un programme d'animations : visites à thèmes ou audioguidées, conférences, ateliers, expositions temporaires et permanentes...

Dans le cadre de ces samedis après-midi gratuits, le jeune public aura l'occasion de se transporter dans l'ambiance antique ou médiévale du site visité.

Cassinomagus Parc Archéologique de Chassenon :

Informations : 05 45 89 32 21

www.cassinomagus.fr

Horaires d'ouverture : du 15 mars au 30 avril et du 13 septembre au 7 novembre, de 14h à 17h30. En mai, juin et du 1^{er} au 12 septembre : de 10h à 18h30. En juillet et août, de 10h à 19h.

Tarifs (hors opération gratuite) : visites libres et audioguidées : 5 € (6 à 16 ans : 2,5€), visites guidées : 6,50 € (6 à 16 ans : 4 €).

Église souterraine Saint - Jean, Aubeterre-sur-Dronne :

Informations : 05 45 98 65 06

www.aubeterresurdronne.com

Horaires d'ouverture : tous les jours (sauf 25 décembre et 1^{er} janvier) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Tarifs (hors opération gratuite) : visites guidées ou audioguidées : 5 € et 2 € (8 - 12 ans).

Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe,

Espace d'Architecture Romane :

Informations : 05 45 94 24 27

<http://abbaye.saintamantdeboixe.fr/>

Horaires d'ouverture : décembre à février, les samedis de 15h à 18h, les dimanches de 15h à 18h. Hors période estivale : du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, les samedis et jours fériés de 15h à 18h, les dimanches de 15h à 18h. En juin, juillet, août : du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h, les samedis de 15h à 19h, les dimanches de 15h à 19h.

Tarifs (hors opération gratuite) : visites libres ou audioguidées : 4,50 € ; visites guidées : 5,50 € ; -12 ans : gratuit.

Inscription sur les listes électorales

Pratique

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2011, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2010.

Cas particuliers

Dans certaines situations, il est toutefois possible d'être inscrit et de voter la même année :

- ➔ Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- ➔ Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- ➔ Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
- ➔ Demandeur devenu français après le 1^{er} janvier,
- ➔ Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.

Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans c'est-à-dire :

- les garçons et filles de 16 à 25 ans
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur) avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé) ou le livret de famille, un acte de naissance de l'intéressé à recenser quand celui-ci n'est pas né à Touvre ainsi que la pièce d'identité du parent qui se présente et la pièce d'identité de l'intéressé.

Numéros utiles...

SAMU : 15

Police ou Gendarmerie Nationale : 17

Pompiers : 18

Samu Social : 115

Centre anti-poison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

SOS Médecin : 36 24

Pharmacie de garde : 3915 (0,15 cts/minute)

Service des eaux : SEMEA (renseignements et dépannage) : 05 45 37 37 37

Collecte des déchets ménagers : sacs jaunes le mardi avant 20 h, sacs noirs lundi et jeudi soir

Service de bus : STGA. Info clients : 05 45 65 25 25



Mairie de Touvre - 1 route des Sources - 16600 Touvre

Tél. : 05 45 65 50 46 - Fax : 05 45 65 48 87

Courriel : touvre@wanadoo.fr - Site Internet : www.touvre.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h – 12h // 13h30 – 18h
Mercredi : 9h – 12h // 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h // 13h30 – 18h
Fermé les Mardi et Jeudi

Responsable de la publication : M^{me} Brigitte BAPTISTE

Responsable de la rédaction : M. Laurent AVONDE

**Rédaction : M^{me} Séverine DUBOIS, M. Cyril CHEMINADE, M. Eric REICH,
M. Jacques DUBREUIL, M. Michel DANETTE, M. Christophe BUNLE**

Dépôt légal enregistré sous le n° 16-99-710 le 14/01/99

Imprimerie : Sarl Imprimerie VALANTIN - 16340 l'Isle d'Espagnac